

LA FONDATION DU PATRIMOINE LANCE L'OBSERVATOIRE DU PATRIMOINE NON PROTÉGÉ ET DÉVOILE SON ESTIMATION 2025 : 67 400 MONUMENTS NON PROTÉGÉS EN « ÉTAT CRITIQUE »

www.fondation-patrimoine.org



CONTACT PRESSE

Chargée de relations médias

Maëlys Arnou - 06 37 84 67 26 - maelys.arnou@fondation-patrimoine.org

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, la Fondation du patrimoine lance l'Observatoire du patrimoine non protégé et livre un premier estimatif de 67 400 monuments patrimoniaux non protégés en état critique.

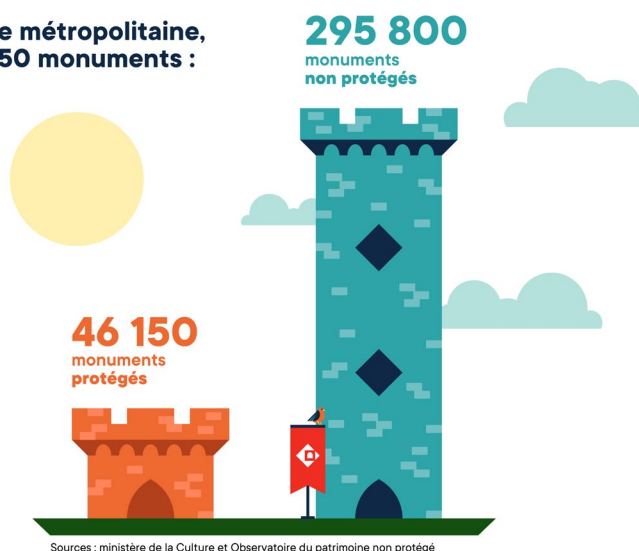
UNE PREMIÈRE ESTIMATION DE L'ÉTAT DU PATRIMOINE NON PROTÉGÉ

Fruit des 30 ans d'expérience de la Fondation du patrimoine et avec l'appui de plusieurs bases de données nationales*, l'Observatoire du patrimoine non protégé livre aujourd'hui une première estimation nationale qui fait notamment apparaître, pour la France métropolitaine :

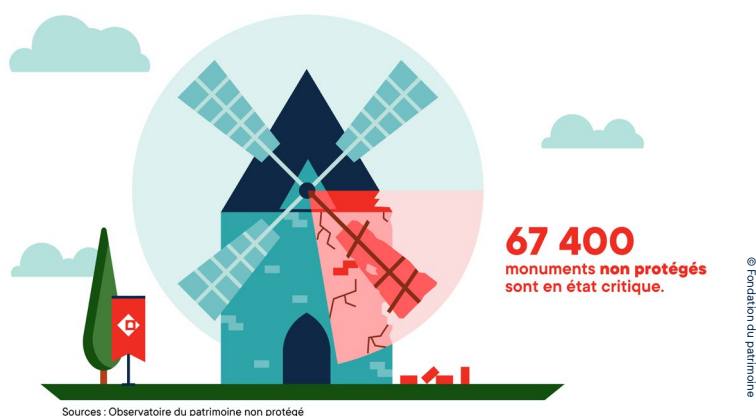
- ▶ **295 800 monuments patrimoniaux non protégés au titre des monuments historiques**
- ▶ **67 400 monuments patrimoniaux non protégés en état critique****

Ces chiffres, qui constituent **une première estimation prudente, seront actualisés et affinés, chaque année, afin de suivre l'évolution de ce patrimoine fragile, de mieux orienter les politiques publiques et les actions de sauvegarde et de mesurer les progrès accomplis.**

En France métropolitaine,
sur 341 950 monuments :



En France métropolitaine,
sur 295 800 monuments non protégés :



Les résultats détaillés et la méthodologie complète de l'Observatoire 2025 sont disponibles [ici](#).

*Fondation du patrimoine, Inventaire général du patrimoine culturel. Observatoire du Patrimoine Religieux, OpenStreetMap,

**La notion d'état critique reprend la typologie du ministère de la Culture utilisée dans le cadre de l'état sanitaire. Elle regroupe les catégories « mauvais état » et « en péril ».

UN OUTIL INÉDIT POUR PROTÉGER LE PATRIMOINE DU QUOTIDIEN

Cette première estimation a été réalisée en sollicitant le concours et la contribution des principales organisations et associations du patrimoine, des préfetures et du ministère de la Culture.

Peu connus et insuffisamment inventoriés, des dizaines de milliers d'édifices patrimoniaux ne bénéficient d'aucune protection juridique. Petits théâtres, églises rurales, moulins, phares, maisons de caractère, lavoirs, ponts ou kiosques... Ces édifices de proximité, souvent situés en territoire rural, participent à l'exception culturelle française et constituent un véritable levier de développement économique et de lien social. Pourtant, faute de protection et de suivi, une part importante est aujourd'hui fragilisée, voire en péril. En effet, le ministère de la Culture a une obligation de suivi et d'accompagnement pour les seuls monuments inscrits ou classés au titre des monuments historiques.

Si la Fondation du patrimoine agit et soutient tous les types de patrimoine, protégés ou non protégés au titre des monuments historiques, cet Observatoire vient combler un manque en apportant pour la première fois une vision d'ensemble du patrimoine non protégé, particulièrement vulnérable.

En fournissant une base collaborative régulièrement actualisée ainsi que des indicateurs clés, l'Observatoire du patrimoine non protégé, lancé officiellement ce jour, se présente comme un nouvel outil permettant de SAVOIR, ALERTER et MOBILISER les décideurs et le grand public sur la nature et l'ampleur des besoins liés à ce patrimoine.

Les missions de l'Observatoire du patrimoine non protégé :



SAVOIR



ALERER



MOBILISER

© Fondation du patrimoine

« Pour ces Journées européennes du patrimoine, la Fondation du patrimoine est fière, aux côtés de ses partenaires, d'être à l'initiative de cette avancée en faveur de la connaissance et de la sauvegarde du patrimoine de proximité que nous aidons au quotidien. Le patrimoine non protégé dispose désormais d'un outil de référence orienté vers l'action et la mobilisation. Avec cet Observatoire, nous fédérons les énergies et nos partenaires publics, privés et associatifs pour mettre en valeur ce patrimoine non protégé et sauver celui qui est en péril. » déclare **Guillaume Poitrinal, président de la Fondation du patrimoine.**

TÉLÉCHARGER LES VISUELS PRESSE ET INFOGRAPHIES

À PROPOS DE LA FONDATION DU PATRIMOINE

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine a été créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997. Organisée autour de ses 21 délégations régionales, elle appuie son action sur un réseau de près de 1 200 délégués bénévoles qui œuvrent chaque jour à la préservation de ce patrimoine de proximité. Depuis sa création il y a plus de 25 ans, la Fondation du patrimoine a soutenu financièrement la restauration de plus de 44 000 sites patrimoniaux publics et privés. Ces théâtres, églises, fontaines, manufactures, parcs, demeures, véhicules anciens et autres constituent une immense richesse pour la France dans un monde en évolution constante. En participant activement au renforcement de l'attractivité des territoires, la Fondation est devenue au fil des années, un partenaire privilégié des acteurs locaux et un moteur efficace du développement économique durable de notre pays, en contribuant à la création d'emplois, en participant à la transmission des savoir-faire, à l'insertion professionnelle, et à la formation des jeunes. Le mécénat populaire qui fait appel à la générosité publique est l'outil le plus emblématique de la Fondation du patrimoine. Actuellement, la Fondation du patrimoine porte près de 2 500 projets ouverts aux dons sur son site internet.

LES CHIFFRES-CLÉS

- ▶ **Ressources totales 2024 (avec Notre-Dame) :** 127,9 millions d'euros
- ▶ **Ressources totales 2024 (hors Notre-Dame) :** 102,7 millions d'euros
- ▶ **Montant mobilisé par les collectes de dons en 2024 :** 27 millions d'euros
- ▶ **Montant mobilisé pour le patrimoine religieux des villages de France :** 23,5 millions d'euros
- ▶ **Aides directes apportées à des projets en 2024 :** 113,6 millions d'euros
- ▶ **1 032 collectes lancées** en 2024
- ▶ **88% des projets accompagnés en 2024** concernent du patrimoine **non protégé** au titre des monuments historiques